



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II
AU CHAPITRE GÉNÉRAL
DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS**

Samedi 4 mai 1991

Chers fils de saint François,

1. Conformément à la tradition de votre Ordre et selon vos constitutions, le Père John Vaughn, votre Ministre général, m'a demandé de désigner mon délégué, chargé de présider au nom et pour le compte du Saint-Siège, la prochaine élection du Ministre général, qui est l'une des tâches principales de ce Chapitre des Frères Mineurs.

Loin d'être purement formelle, cette requête constitue pour vous un acte de fidélité envers Frère François, qui promet "obéissance et respect au Seigneur Pape Honorius et à ses successeurs canoniquement élus et à l'Église romaine". Pour l'Ordre tout entier, cette démarche manifeste, plus que le respect d'une prescription des constitutions, votre volonté actuelle de maintenir vivants vos liens d'étroite et filiale communion avec le successeur de Pierre, dont la mission est d'"assurer le bien commun de l'Église universelle et le bien de chacune des Églises".

2. Il m'a paru utile d'accompagner la désignation de mon délégué d'un message à votre intention, chers fils de saint François. C'est la troisième fois, depuis le début de mon pontificat, que j'ai l'occasion de m'adresser à vous sous cette forme: cela me donne en même temps la joie de resserrer mes liens personnels avec la famille franciscaine en évoquant mes pèlerinages aux lieux sanctifiés par la présence de Frère François, parmi lesquels je ne veux pas manquer de rappeler, dans l'action de grâce, celui qui, le 27 octobre 1986, a rassemblé à Assise, dans le jeûne et la prière pour la paix, les représentants de toutes les religions.

3. Dans mes précédents messages, j'ai cherché à mettre en relief l'un ou l'autre aspect du riche héritage spirituel que vous a laissé votre fondateur. Il me plaît de souligner encore quelques traits

essentiels de votre tradition franciscaine: l'amour passionné du Christ pauvre, qui s'exprime dans un partage aussi poussé que possible de la condition des humbles; le détachement radical des biens de ce monde s'alliant à merveille avec un amour familial de la création, en laquelle Frère François vivait comme en sa propre maison; l'attachement à la vie fraternelle avec la mise en commun des dons de chacun, dans une obéissance entière et joyeuse; une action persévérante, dans la diversité des ministères et des fonctions exercés par les frères, en vue de la croissance du Corps du Christ; le culte envers l'Eucharistie, inséparable de l'annonce de l'Évangile; enfin, la tendresse à l'égard de la sainte humanité du Christ et la foi inentamée en sa divinité et son éternelle Seigneurie.

En développant ces charismes de votre Ordre, toujours actuels, vous offrez à la générosité des messagers de la Bonne Nouvelle des chemins éprouvés pour servir les hommes d'aujourd'hui, grâce à votre équilibre théologique, spirituel et pastoral.

4. Vous avez choisi San Diego pour tenir votre Chapitre, et vous participez ainsi à la célébration du cinquantième centenaire de l'évangélisation des Amériques à laquelle vos frères ont largement participé. C'est dans cette ville, la plus ancienne créée par les Européens en Californie, que le bienheureux Junipero Serra (1713-1784) fonda la première des vingt et une missions qui devaient être établies le long de la côte Ouest des États-Unis (1769).

5. Votre Chapitre général se propose d'étudier le thème: *"L'Ordre des Frères Mineurs et l'évangélisation aujourd'hui"*. Il ne s'agit pas d'une ré-évangélisation, comme si la première annonce de l'Évangile avait échoué, mais, ainsi que je le disais à l'assemblée générale du CELAM tenue en Haïti en 1983, d'une "évangélisation, nouvelle dans son ardeur, ses méthodes et son expression".

Le Pape Innocent III avait envoyé vos premiers frères annoncer la joyeuse nouvelle du salut offert à tous les hommes et lancer un pressant appel à la conversion à Jésus-Christ: "Ite cum Domino, fratres, et prout Dominus vobis inspirare dignabitur, omnibus paenitentiam praedicate". Je reprends aujourd'hui à mon compte cet envoi en mission et je vous l'adresse. De même, en effet, que l'existence de votre Ordre est due à ce premier envoi, de même aujourd'hui la mission qu'il reçoit de l'Église, en la personne du successeur de Pierre, lui donne sa raison d'être. Chaque frère n'est donc pas envoyé à titre individuel. L'Ordre lui-même n'a de mission que celle reçue de l'Église, conformément à son charisme propre. La dépendance par rapport à Celui qui envoie est essentielle dans la conception de la mission ecclésiale, car non seulement celle-ci se déploie à l'image de celle du Christ, mais elle se situe à l'intérieur de la mission de Celui dont la parole est celle du Père qui l'a envoyé.

6. Permettez-moi aujourd'hui d'attirer spécialement votre attention, en fidélité à la tradition de votre Ordre, sur la formation intellectuelle qu'il convient de considérer comme une exigence fondamentale de l'évangélisation. Celle-ci, loin de se faire à coup de slogans ou au moyen

l'idéologies éphémères ou d'opinions discutables qui pourraient égarer les pauvres, requiert un investissement intellectuel prolongé et profond, austère sans doute, mais efficace à long terme; investissement soutenu et animé par la foi, conduisant à un progrès dans la foi: "ex fide in fide". Une foi authentique, en effet, cherche l'intelligence des mystères, et un sain exercice de l'intelligence profite largement des lumières de la foi.

7. Le mandat "*de paenitentia praedicanda*" demande une préparation intellectuelle sérieuse, du point de vue des sciences humaines et sacrées. La nouvelle évangélisation aussi. N'est-ce pas ce qu'ont enseigné les Saints et les Docteurs de votre Institut, pour qui "l'édifice de l'Ordre doit être construit sur deux murs, celui de la sainteté de la vie et celui de la science"? Que, dans leur sillage et selon la Règle, la prédication des frères aujourd'hui soit "*examinata et casta*", c'est-à-dire affinée dans l'étude, droite et sans mélange!

8. Chers frères, je vous encourage instamment à entrer dans la dynamique d'une évangélisation régénérée, grâce à la promotion de l'étude de la théologie, science ecclésiale par excellence "parce qu'elle grandit dans l'Église et qu'elle agit sur l'Église... Elle est un service d'Église et elle doit donc se sentir insérée de manière dynamique dans la mission de l'Église, en particulier dans sa mission prophétique". Pour atteindre cet objectif, certaines dispositions concrètes sont à encourager et je crois utile de vous les citer.

Les normes de l'Église universelle valables pour la formation de tous les religieux, et notamment pour celle de tous les futurs prêtres, sont à observer rigoureusement. Une même attention doit être accordée aux prescriptions de votre Ordre (Constitutions, Statuts généraux, "*Ratio institutionis et studiorum*"), destinée à garantir une pleine fidélité à votre charisme franciscain. Il convient que les provinces les mieux pourvues en jeunes religieux ne craignent pas de les envoyer nombreux accomplir des études supérieures en sciences humaines et en sciences sacrées, afin que l'Ordre des Frères Mineurs "puisse et sache ouvrir dans la société contemporaine de plus larges espaces aux valeurs contenues dans l'Évangile". Il convient également que chaque province prenne ses dispositions pour avoir un nombre suffisant de formateurs qualifiés. En outre, il importe que les revues et périodiques placés sous la responsabilité de l'Ordre favorisent une réflexion sérieuse sur les problèmes de notre temps, à la lumière de la foi et en communion avec les Pasteurs de l'Église, car "la charge d'interpréter authentiquement la Parole de Dieu écrite et transmise a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ". Enfin, pour se rendre à même d'"intégrer la créativité dans la fidélité", les frères auront à cœur d'entretenir une formation permanente.

9. En remettant ce message à Monsieur le Cardinal Jean Jérôme Hamer, qui présidera l'élection de votre Ministre général, je lui confie aussi le soin de vous exprimer mes encouragements affectueux que je résumerai volontiers dans les termes de la Septième Admonition de saint François: "L'esprit de la sainte Écriture fait vivre ceux qui n'attribuent pas à leur valeur personnelle la science qu'ils possèdent ou désirent posséder, mais qui, par la parole et par l'exemple, en font

hommage au Très Haut Seigneur Dieu à qui appartient tout bien”.

Chers fils de saint François, chers frères en Jésus Christ, je recommande vos travaux à Marie, que vous vénerez comme Mère et Reine de l'Ordre, et de grand cœur je vous donne à tous ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 4 mai 1991.

IOANNES PAULUS PP. II

© Copyright 1991 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana